

FRANCE TV : LE VRAI SCANDALE EST AILLEURS

S'offusquer d'autant d'inepties, de mensonges, d'accusations absurdes est bien légitime. Les réactions indignées, après l'article « *Le scandale de France Télévisions* » paru dans l'hebdomadaire *Le Point* du 30 octobre, sont donc parfaitement justifiées.

Pour autant, cet article reflète surtout la grille de lecture « anti-Service Public » de l'hebdomadaire. Ce n'est pas une nouveauté, et cela ne mérite pas plus d'attention. Même pour une parution largement soutenue par l'argent public par le biais des aides à la presse...

En revanche si notre confrère avait fait minutieusement son travail, il aurait pu évoquer le vrai bilan de la direction sous les présidences de Patrick de Carolis et de Rémy Pflimlin.

Ce que s'apprêterait d'ailleurs à faire le CSA en pointant du doigt les errances directoriales. Car le vrai scandale de France Télévisions est ailleurs : il s'agit de 10 ans de gabegies, de violences sociales, de projets funestes, de plans sociaux déguisés et de risques psychosociaux aggravés.

Alors là oui on aurait pu parler de scandale.

Ces attaques récurrentes contre les salariés de France Télévisions, comme on en trouve dans certains passages de l'article de l'hebdomadaire, sont inacceptables. Ces mises en cause de toutes nos équipes, de Carcassonne jusqu'à Wallis-et-Futuna, ne font que blesser des personnes et affaiblir la télévision publique.

Mais au quotidien c'est bien notre direction qui attaque ses propres salariés en fermant des rédactions, en n'écoutant pas les élus dans les instances, en avançant sur chaque projet à marche forcée, en transformant nos antennes en machine à flux produites par des entreprises privées... souvent bien loin de l'exemplarité que devrait avoir le Service Public en matière d'information et de programmes.

Quelques exemples :

- Les nombreuses émissions et programmes réalisés par des sociétés privées alors que les compétences, les talents et les équipements sont sous-employés en interne. On peut citer la régie 3, au Siège, seulement utilisée deux jours par semaine pour *Thé ou café* et *Stade 2*.
- Les échecs successifs des programmes de fin d'après-midi sur France 2, tous réalisés par des sociétés privées (*Jusqu'ici tout va bien*, *L'Emission pour tous*) et leurs coûts pour le Service Public.
- Les frais de justice des contentieux sociaux ont pratiquement doublé en quelques années puisque les salariés, plus que maltraités par des directions brutales et irresponsables, gagnent leurs procès.
- La triste affaire « Bygmalion » qui est loin d'avoir démontré toutes ses implications.

Le journaliste de l'hebdomadaire pouvait parfaitement les connaître et les exposer puisque le SNJ, et il n'est pas le seul, a abondamment publié et dénoncé des exemples concrets.

Voilà le vrai scandale de France Télévisions et si le SNJ défendra toujours les salariés contre les attaques extérieures, il sera tout aussi vigilant face à ces équipes de direction qui depuis trop longtemps abîment notre entreprise et son personnel, sous les yeux indifférents des ministères de tutelle.

Paris, le 10 novembre 2014

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 - e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Antoine Chuzeville : 06 80 26 18 36 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : **Twitter @SNJ_FTV** et **Facebook : Snj.ftv**